



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 52127

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la formation des étudiants des universités et leur entrée dans la vie active. Dans les filières universitaires longues, et notamment non scientifiques, il apparaît que le temps passé en stage en entreprise varie de 1 à 4 par rapport à d'autres filières, scientifiques ou commerciales par exemple. Or, il est démontré que l'emploi des cadres ou assimilés en entreprises se fait avant tout à la suite d'une période de stage, et que l'accumulation d'expériences préprofessionnelles est un atout pour l'entrée dans la vie active. De ce point de vue, les étudiants issus de filières longues non scientifiques semblent handicapés par ce manque de confrontation au monde de l'entreprise pendant leur cursus universitaire, et voient leurs diplômes dévalorisés. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52127

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2004, page 9353